«Déprogrammer » les souteneurs de demain : un projet de développement d’une intervention novatrice destinée aux jeunes contrevenants susceptibles de s’adonner à des activités de proxénétisme.

Contribuer à la réinsertion sociale des jeunes contrevenants au moyen d’initiatives innovantes des CISSS/CIUSSS en partenariat avec des organismes de la communauté

Projet novateur soumis à la FQJC

# 1-Fiche d’identification

Institut universitaire Jeunes en difficulté

CIUSSS Centre-Sud-de-l’île-de-Montréal 1001, boulevard de Maisonneuve est, H2R 4L5

<https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/mission-universitaire/designations-universitaires/institut-universitaire-jeunes-en-difficulte/>

**Personnes-ressources principales**

René-André Brisebois, APPR Centre d’expertise et Mathilde Turcotte, Chercheure

Institut universitaire Jeunes en difficulté, CIUSSS Centre-Sud-de-l’île-de-Montréal

1001, boulevard de Maisonneuve est, H2R 4L5

rene-andre.brisebois@cjm-iu.qc.ca

mathilde.turcotte.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

**Cadre soutenant le projet**

Christiane Montpetit, Chef de service,

Institut universitaire Jeunes en difficulté, CIUSSS Centre-Sud-de-l’île-de-Montréal

1001, boulevard de Maisonneuve est, H2R 4L5

christiane.montpetit.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

# 2- Nom du projet

«Déprogrammer » les souteneurs de demain : un projet de développement d’une intervention novatrice destinée aux jeunes contrevenants susceptibles de s’adonner à des activités de proxénétisme.

# 3- Aperçu du projet

Ce projet a pour but de développer une intervention ciblant le proxénétisme chez les jeunes contrevenants. Pour ce faire, des jeunes contrevenants, des contrevenants adultes ayant déjà été impliqués dans le proxénétisme, des intervenants, des gestionnaires et des chercheurs participeront à la conceptualisation et éventuellement, la mise en œuvre de cette intervention. Les programmes et les pratiques recensés par les personnes responsables du présent projet mettent en effet en lumière l’importance de comprendre les contextes socioculturels dans lesquels les activités de proxénétisme prennent place afin d’agir sur les croyances, les stéréotypes et les schémas cognitifs à l’origine de tels comportements. En parallèle, un devis d’évaluation « développementale », donc qui se définit et se précise au fur et à mesure que l’intervention est élaborée, sera aussi préparé.

Il est prévu que l’intervention développée débute en unité de réadaptation pour jeunes contrevenants et se poursuive dans la communauté, dans une visée de réinsertion sociale. Celle-ci impliquera différents partenaires qui se déplaceront vers les jeunes durant la mise sous garde et qui assureront une continuité dans la communauté une fois la mise sous garde terminée. Cette collaboration entre les jeunes suivis sous la LSJPA (ou anciennement suivis sous la LSJPA), des intervenants de centre jeunesse et des intervenants communautaires permettra d’offrir une intervention intensive et ciblée, ainsi que des efforts concertés et multisectoriels pour s’attaquer à l’exploitation sexuelle sous l’angle du proxénétisme.

# 4- Problématique

Les efforts pour contrer l’exploitation sexuelle et la traite de personne se sont intensifiés au cours des 15 dernières années (Farrell, Owens et McDevitt, 2014). Au Canada et au Québec en particulier, des sommes ont été investies pour soutenir des projets ciblant les vulnérabilités des filles et des femmes à risque d’être exploitées sexuellement, les conséquences de l’exploitation sexuelle et l’offre de services aux victimes. Comparativement, très peu d’interventions ont été développées pour changer les attitudes et les comportements des proxénètes ou de manière plus large, des personnes susceptibles d’avoir des activités de proxénétisme. Même sur le plan de la recherche, comme le soulignent Bouché et Shady (2017), les études portent soit sur « l’offre » (les caractéristiques des victimes et des meilleures pratiques pour les soutenir) ou la « demande » (les clients). Entre les deux, ce qui relève de la « distribution » par des proxénètes est peu ou pas analysée. Or, comme souligné dans le plan d’action « *Les fugues en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation : prévenir et mieux intervenir*» (MSSS, 2018), il importe de ne pas négliger l’intervention auprès des proxénètes et de développer une expertise en ce qui les concerne dans une optique de prévention de l’exploitation sexuelle.

Ce vide dans la pratique et la recherche est problématique. Près de la moitié des 109 femmes rencontrées par la Concertation des Luttes contre l’Exploitation sexuelle dans le cadre d’une étude (CLES, 2014) ont rapporté remettre une partie ou la totalité de leurs revenus à d’autres personnes. De plus, le fait d’être sous le contrôle d’un proxénète augmente considérablement la probabilité que les personnes recrutées subissent de la violence, notamment si celles-ci tentent de se sortir du milieu de la prostitution (Lanctôt et al., 2018). En outre, les proxénètes sont peu susceptibles de désister par eux-mêmes sans intervention ou sans incitatif (Dank et collègues, 2014). En effet, les activités de proxénétisme sont estimées très rentables et peu risquées par les souteneurs (Bouché et Shady, 2017). Au Québec, le fait d’exploiter une fille (ou jeune femme) peut rapporter environ 1000$ à 1500$ par jour au proxénète (Ricci et Kurtzman, 2013; GRC, 2013). Finalement, diverses publications suggèrent que le phénomène prend de l’ampleur dans la mesure où un plus grand nombre de personnes participent au recrutement et à l’exploitation. Par exemple, l’analyse d’un réseau de proxénètes américains (Williamson et Prior, 2009) a permis d’identifier certains acteurs clés dont les connecteurs qui permettent au proxénète de rencontrer de potentielles recrues et les recruteuses, elles-mêmes sous le joug du proxénète, qui recrutent au bénéfice du proxénète. Des préparateurs (*groomers*) jouent aussi un rôle en prenant le soin et le temps de bien préparer les jeunes femmes. Sans compter les autres acteurs cruciaux dans le maintien des activités du réseau, comme le surveillant, le chauffeur désigné et le collecteur de dettes. De façon générale, cette multiplication des acteurs impliqués et les avancées technologiques contribuent à diminuer notre capacité de réprimer le proxénétisme.

Nous disposons tout de même de certains indices à l’effet que les activités de proxénétisme sont plus courantes qu’on pense parmi les jeunes contrevenants et qu’il s’agirait d’une porte d’entrée intéressante au plan de l’intervention pour prévenir l’exploitation sexuelle. La majorité des jeunes contrevenants sont pris en charge pour des motifs autres que le proxénétisme, souvent de nature violente (ex. : tentative de meurtre, décharge d’une arme à feu, vol qualifié). La question de leurs activités criminelles liées au proxénétisme n’est pas abordée. Pourtant, des projets de stage et de recherche récents impliquant l’Institut universitaire Jeunes en difficulté ont fait ressortir des attitudes, croyances et stéréotypes problématiques chez les adolescents pris en charge sous la LSJPA, notamment en lien avec le consentement, la sexualité et l’égalité hommes-femmes (Legault, 2017; Turcotte, 2017; Turcotte-Provost, 2018). Il s’agit de représentations qui contribuent à des dynamiques d’exploitation sexuelle. Par ailleurs, un rapport produit par le Service du renseignement criminel du Québec (SRCQ, 2013) rapporte un nombre important d’individus ayant été impliqués dans des activités de prostitution. D’ailleurs, dans ce rapport, il est mentionné que sur les 350 dossiers de suspects québécois impliqués dans des activités de proxénétisme, plus de la moitié (53%) étaient reliés aux gangs de rue. C’est donc dire que le proxénétisme est l’affaire non seulement d’individus associés aux gangs de rue mais également d’autres contrevenants.

À ce stade, toutefois, aucun outil clinique n’est utilisé pour identifier les jeunes contrevenants qui sont susceptibles d’avoir des activités de proxénétisme au retour dans la communauté. De manière générale, tout ce qui relève des violences sexuelles, du consentement et des relations hommes-femmes est peu ou pas travaillé avec ceux-ci afin de favoriser leur réinsertion sociale. L’intervention que nous souhaitons développer permettrait donc de remédier à cette situation en dépistant mieux les jeunes contrevenants qui sont à risque d’avoir des de telles activités et ainsi agir sur le proxénétisme.

# 5-Clientèle ciblée par le projet

Il faut distinguer la clientèle ciblée durant la phase de développement de l’intervention, qui est l’objet de la présente lettre d’intention, de la clientèle qui bénéficiera de l’intervention quand elle sera déployée.

Des jeunes contrevenants volontaires et des adultes avec un historique proxénétisme qui sont en contact avec un des partenaires du projet participeront activement à l’élaboration de l’intervention. Il s’agira tous des jeunes suivis sous la LSJPA, ou d’anciens jeunes suivis sous la LSJPA (ou LJC). Nous souhaitons mieux documenter les trajectoires de vie et de services de ces jeunes afin de mieux comprendre ce qui les a conduits vers le proxénétisme. Nous visons donc à interpeller entre 10 et 20 jeunes (et anciens jeunes) contrevenants dans l’élaboration du programme. Ceux-ci seraient âgés entre 16 ans et 35 ans. Nous envisageons une participation de garçons et d’hommes principalement, même si celle de jeunes femmes contrevenantes n’est pas exclue.

Une fois l’intervention développée, celle-ci sera déployée auprès de jeunes contrevenants mis sous garde en centre de réadaptation, généralement âgés entre 16-19 ans. Nous solliciterons les intervenants afin qu’ils identifient des jeunes impliqués dans des activités de proxénétisme ou qui sont estimés à risque de l’être en raison de l’affiliation à un gang ou parce qu’ils manifestent des croyances et des représentations jugées problématiques concernant l’égalité et les relations hommes-femmes, la sexualité, le consentement et l’adhésion à des valeurs délinquantes.

Une fois l’intervention développée, qui sera formatée pour être exportable, nous comptons l’offrir à différents CISSS et CIUSSS du Québec. Tous les services aux jeunes contrevenants des différentes régions du Québec sont à risque d’être touchés par la question de l’exploitation sexuelle, et par le fait même celle du proxénétisme. Minimalement, les CIUSSS de Montréal, Montérégie, Laval, Lanaudière, Laurentides, Estrie, Mauricie-Centre du Québec et Capitale-Nationale risquent d’être fortement intéressés par le produit.

# 6- Interventions découlant du projet

Ce projet est novateur et important, car peu de programmes et de services ciblent directement les activités de proxénétisme, qui sont pourtant au cœur des dynamiques d’exploitation sexuelle.

À ce stade d’avancement des travaux, et considérant la nature du projet, plusieurs aspects de l’intervention que nous souhaitons développée ne sont pas définis encore. Pour l’instant, nous pouvons préciser que l’intervention sera développée avec trois objectifs principaux en tête. Le premier est de mieux dépister dans nos différents services les jeunes contrevenants qui sont à risque d’avoir des activités de proxénétisme une fois de retour dans la communauté. Pour ce faire, nous procéderons à une recension et des tests des différents instruments et échelles existants pour identifier des jeunes dont les croyances et les attitudes sont problématiques en lien avec l’égalité et les relations hommes-femmes, la sexualité, le consentement et l’adhésion à des valeurs délinquantes.

Le deuxième objectif est de combiner des techniques et des stratégies inspirés de la thérapie cognitive-comportementale (Beck, 1976) et de l’approche motivationnelle (Miller et Rollnick, 1991 ; en particulier le modèle de Prochaska, Norcross et DiClemente, 1994) pour favoriser une restructuration cognitive, affective et relationnelle chez les jeunes contrevenants. Les cibles d’intervention seraient inspirées de celles des programmes destinés aux clients de la prostitution aux États-Unis (« John Schools », voir notamment Shively et collègues, 2012) et des programmes québécois et canadiens d’intervention auprès des hommes violents. Les contextes socioculturels propices aux activités de proxénétisme, les parcours de vie des individus et leurs distorsions cognitives seraient au cœur de l’intervention. Nous prévoyons un volet de groupe et un volet individuel.

Le troisième objectif est de soutenir à l’aide de livrables (par exemple : instruments, formation, activités cliniques), les partenaires dans la communauté qui prendront le relais de l’intervention développée à la fin de la mise sous garde afin de favoriser la réinsertion des jeunes contrevenants.

# 7- Partenariat

Actuellement, les partenaires de ce projet qui formeront le comité de développement de l’intervention sont les suivants :

Il s’agit d’une intervention qui sera d’abord développée avec des jeunes et anciens jeunes contrevenants. Nous souhaitons que ces jeunes, dans une optique de réinsertion sociale, puissent bénéficier d’un salaire pour reconnaitre leur contribution dans le développement de cette intervention. Ces jeunes seraient embauchés par les organismes communautaires qui sont aussi partenaires du projet.

L’institut universitaire Jeunes en difficulté du CIUSSS du Centre-Sud-de-l’Île-de-Montréal constitue également un partenaire de notre projet notamment à travers le soutien au recrutement des jeunes contrevenants en unité de garde en centre de réadaptation, ainsi que la consultation d’intervenants, de professionnels et de gestionnaires. La contribution des personnes responsables du projet émane également de l’Institut universitaire Jeunes en difficulté. Il est souhaité que l’association à une chercheure (Mathilde Turcotte) permette d’apporter un éclairage scientifique à la démarche et d’y associer une composante d’évaluation adaptée au caractère innovant du projet et au contexte complexe dans lequel l’intervention développée prendra place (Patton, 1994).

Deux organismes communautaires sont pour l’instant associés au projet, soit L’Anonyme et PACT de rue. Il s’agit d’organismes qui collaborent avec René-André Brisebois depuis plusieurs années, notamment dans des projets impliquant des jeunes contrevenants et la problématique de l’exploitation sexuelle. Ils ont été privilégiés pour leur capacité démontrée à travailler auprès de jeunes hommes avec des antécédents de violence. Dans le cadre du projet qui fait l’objet de la présente lettre d’intention, un intervenant par organisme serait interpellé pour participer aux discussions et aux travaux d’élaboration du contenu et du matériel clinique.

Finalement, nous voulons associer notre démarche à d’autres projets en développement. Par exemple, une productrice et réalisatrice travaille actuellement sur un projet de capsules vidéo et de balado diffusion (*podcasts*) sur l’exploitation sexuelle et le proxénétisme. Ce contenu serait utilisé dans le cadre de l’intervention proposée. Nous souhaitons également incorporer les travaux d’une stagiaire en sexologie qui, au cours de la dernière année, ont contribué à la réflexion quant aux aspects cliniques à aborder avec des jeunes sur la question de la coercition sexuelle. Les travaux de maîtrise d’une étudiante en criminologie qui seront réalisés l’an prochain pourront également alimenter les travaux du comité de développement. Cette dernière travaille spécifiquement sur la question du proxénétisme avec le chercheur Carlo Morselli, professeur à l’École de criminologie de l’Université de Montréal.

# 8- Budget demandé

Le budget demandé est de 50 000$ annuellement. Ce montant servira principalement à payer les ressources humaines (jeunes et organismes communautaires) pour leur participation au projet, défrayer les frais de déplacement et payer du matériel pour le développement de cette intervention. La valeur du projet est au minimum le double, soit 100 000$, puisque les salaires des professionnels (APPR et chercheure) et de certains intervenants du CIUSSS Centre-Sud seront assumés par l’IUJD. Voici la répartition des différents postes budgétaires suivants :

* Personnel : contributions et dépenses
* Transport : dépenses
* Équipement : contributions et dépenses
* Matériel/Fourniture : contribution et dépenses
* Loyers/Services : contribution
* Frais d’administration : dépenses

# 9- Capacité organisationnelle

Le CIUSSS Centre-Sud de l’Île-de-Montréal a l’habitude de gérer des projets et budgets de grande envergure. Mais en plus de cette capacité organisationnelle, le Centre d’expertise Jeunes en difficulté, anciennement appelé Centre d’expertise | délinquance et troubles de comportement a l’habitude de gérer des projets intersectoriels et complexes et ce, avec différents bailleurs de fonds tant municipaux, provinciaux que fédéraux.

# 10- Références

Beck, A. T. (1976). Cognitive Therapy and the Emotional Disorders, Bruxelles : de Boeck.

Bouché, V., & Shady, S. (2017). A pimp's game: a rational choice approach to understanding the decisions of sex traffickers. *Women & Criminal Justice*, *27*(2), 91-108.

Dank, M., et al. (2014). Estimating the Size and Structure of the Underground Commercial Sex Economy in Eight US Cities. Washington (DC): The Urban Institute.

Farrell, A., Owens, C., & McDevitt, J. (2014). New laws but few cases: Understanding the challenges to the investigation and prosecution of human trafficking cases. *Crime, Law and Social Change*, *61*(2), 139-168.

Gendarmerie Royale du Canada (2013). *La traite des personnes à des fins d’exploitation sexuelle au Canada*. Document non classifié. Centre national de coordination contre la traite des personnes. Ottawa : Canada.

Lanctôt, N. et al (2018). La face cachée de la prostitution : les conséquences de la prostitution chez les filles et les femmes, Rapport de recherche déposé au Fonds de recherche du Québec – Société et culture, 195p.

Legault, E. (2017). L’adhésion à la culture de gang pour identifier les membres de gang. Rapport de stage analyse au baccalauréat en criminologie. Montréal : Université de Montréal.

Miller, W. R., & Rollnick, S. (1991). Motivational interviewing: Preparing people to change addictive. New York : Guilford.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2018). Les fugues en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation : Prévenir et mieux intervenir. Québec, 58p. Repéré à l’adresse http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002037/

Patton, M. Q. (1994). Developmental evaluation. *Evaluation practice*, *15*(3), 311-319.

Prochaska, J. O., Norcross, J., & DiClemente, С. (1994). Changing for good: The revolutionary program that explains the stages of change and teaches you how to free yourself from bad habits. New York: Morrow.

Ricci, S. et Kurtzman, L. (2013). De l’amoureux protecteur au pimp violent: la mise sous emprise des femmes trafiquées à des fins d’exploitation sexuelle. Juillet à décembre 2013. *Labrys–études féministes/estudos feministas*.

Szczepanik, G., Ismé, C., et Boulebsol, C. (2014). *Portrait de l’industrie du sexe au Québec. (Rapport Sommaire)*. Montréal, Canada: Concertation des Luttes contre l’Exploitation Sexuelle - CLES.

Service du renseignement criminel du Québec (2013). Portrait provincial du proxénétisme et de la traite des personnes. Rapport inédit. Gouvernement du Québec.

Shively, M., Kliorys, K., Wheeler, K., & Hunt, D. (2012). A national overview of prostitution and sex trafficking demand reduction efforts. Washington, DC: The National Institute of Justice.

Turcotte, M. (2017). Le recours à l’encadrement intensif : contextes et conditions d’utilisations. Présentation donnée dans le cadre du programme de webinaires du CRUJeF, Québec, décembre 2017.

Turcotte-Provost, A. (2018). Projet sur la coercition sexuelle chez les jeunes contrevenants. Stage au baccalauréat en sexologie se déroulant dans les unités de garde ouverte à Cité-des-Prairies. Montréal : UQAM.

Williamson, C. et Prior, M. (2009). Domestic minor sex trafficking: A network of underground players in the Midwest. *Journal of Child & Adolescent Trauma*, *2*(1), 46-61.